

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



SOMMAIRE

	LES TEMPS FORTS 2018 P 4-5		ÉNERGIE P 22-25 Répondre aux enjeux de la transition énergétique
	ÉLECTRIFICATION P 6-9 Poursuivre les investissements		MOBILITÉ ÉLECTRIQUE P 26-29 Un réseau entièrement déployé !
	GAZ P 10-13 Garantir la distribution publique du gaz		MISSION D'AIDE AUX COLLECTIVITÉS P 30-33 Un service sur mesure
	ÉCLAIRAGE PUBLIC P 14-17 Accompagner les collectivités vers l'éclairage public de demain !		FONCTIONNEMENT DU SDE18 P 34-41 <ul style="list-style-type: none">• Les finances du SDE18• Les ressources humaines• Communication
	SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) P 18-21 S'adapter aux besoins des collectivités		

ÉDITO



Lors du Comité Syndical du 2 avril dernier, les délégués du Syndicat d'Énergie du Cher ont choisi la continuité en reconduisant l'équipe en place et en portant Philippe Moisson à la présidence du SDE. Je ne doute pas que ce bureau syndical poursuive l'élan que nous avons insufflé ensemble pour aménager et moderniser le département du Cher. Qu'il maintienne, également, cet esprit d'innovation, de solidarité territoriale et de service au bénéfice de l'ensemble des collectivités. La transition énergétique est un enjeu majeur pour nous-même et pour nos enfants et elle se joue dans chacune de nos communes.

Vous le savez, je me suis investi avec passion dans cette mission de président du SDE18 en essayant de faire de cet établissement public un outil efficace qui agit partout et pour tous.

Le choix de démissionner de mes mandats d'exécutif local résulte de nouvelles contraintes professionnelles ne me permettant plus d'exercer pleinement les missions qui m'étaient confiées. J'aurais pu achever ce mandat et gérer cette dernière année à distance en m'appuyant sur mes collègues du bureau et sur l'équipe du SDE... Mais ce n'est pas la conception que je me fais des responsabilités publiques ! C'est donc le choix de la raison qui a dominé, et au regard de ce compte rendu annuel d'activité, je pense pouvoir dire que nous avons bien œuvré collectivement pour ce territoire, qui m'est toujours aussi Cher !

L'année 2018 a effectivement été bien remplie ! Des chantiers d'envergure ont été menés, notamment sur la commune de Drevant, travaux pour lesquels je voudrais saluer la collaboration exemplaire du SDE18 avec Enedis, permettant de mener une opération conjointe d'enfouissement des réseaux. Je peux également citer les travaux de Mehun sur Yèvre, commune pour laquelle nous aurons installé, à la fin du chantier, pas moins de 250 points lumineux !

Vous retrouvez ces exemples de chantiers, et bien d'autres, dans les pages « temps forts » de ce rapport.

Venons-en maintenant à un dossier qui me tient à cœur : le déploiement des bornes électriques sur l'ensemble du département du Cher. Le SDE18, pionnier national dans ce domaine, a aujourd'hui couvert la quasi intégralité du département (une borne tous les 20 km minimum), grâce au partenariat mené avec les intercommunalités et communes d'accueil. Aujourd'hui, c'est environ 200 points de charges qui accompagnent le développement de la pratique de la conduite électrique, en plein essor. L'une des grandes avancées en 2018 dans ce domaine, ce sont les nombreux accords d'itinérance que nous avons signés avec des opérateurs de mobilité, et qui permettent à nos usagers de bénéficier d'un réseau national, et même européen, pour pouvoir se recharger en toute tranquillité lors de leurs déplacements. Quant aux touristes, ils circulent ainsi plus facilement sur nos routes, même si le réseau E'Car18 était déjà accessible à tous grâce à une application par QR-Code.

En bref, vous le constatez, les projets ne manquent pas pour mettre en œuvre concrètement la transition énergétique, et je souhaite de belles réalisations dans ce domaine à vos communes, assuré que le SDE18 sera toujours à vos côtés pour vous accompagner.

Pour réussir, il faut travailler ensemble, en confiance. Il faut être innovant et solidaire. Merci encore pour toutes ces belles années d'échanges, de collaborations et de belles réalisations au profit du Cher et de ses habitants. Merci à vous Maires, Présidents d'intercommunalité et délégués du SDE 18. Merci aux membres du bureau pour leur implication, leur confiance et la bonne atmosphère dans laquelle nous avons toujours travaillé. Merci aux équipes du SDE pour leur excellent travail et leur sens du service public. Merci à tous pour l'honneur que vous m'avez fait en me confiant la présidence du SDE 18 pendant ces 11 années.

Toute notre énergie pour vous !

Aymar de GERMAY,
Président du SDE18

LES TEMPS FORTS 2018

MARS

D'importants travaux d'enfouissement et d'éclairage public à Genouilly

Visite de chantier avec le Maire de Genouilly, Michel Legendre, pour l'enfouissement de 700 mètres de réseaux secs, la création de 350 autres mètres pour alimenter la station d'épuration, la rénovation de l'éclairage public des zones concernées et la mise en lumière des abords de la salle des fêtes (avec détection de présence). Le SDE participe au financement à hauteur de 86% des 227 352 € de travaux.



AVRIL

Travaux pour un éclairage performant pour la ZAC Terre des Brosses à Saint-Florent-sur-Cher



Pour répondre au souhait de Jean-Claude Bergassat, Président de la CDC FERCHER, le SDE18 a installé 41 candélabres de type LEDs de 36 à 51 W. Ce matériel va permettre d'obtenir un éclairage économe et performant sur la ZAC. Le SDE a financé 66% du montant global des travaux de 117 900 € HT

SEPTEMBRE

Mission d'Aide à la Collectivité de Vorly pour son agenda d'accessibilité

À l'image de 80 autres communes du département, Vorly a bénéficié d'un accompagnement pour la mise en œuvre de son agenda d'accessibilité programmée. La commune, dont le Maire est Bernard Billot, a aussi utilisé les services du SDE pour une dissimulation de 850 mètres de réseaux (électricité, éclairage public, télécommunications), pour une rénovation de son éclairage public en Leds...



SEPTEMBRE

Participation à la revitalisation du Centre-Bourg de Mehun-sur-Yèvre



Rencontre de Jean-Louis Salak, Maire de Mehun-sur-Yèvre, pour une visite des travaux de la revitalisation du centre-bourg. Le SDE 18 participe à cet important chantier par l'enfouissement des réseaux secs, la rénovation de l'éclairage public, la mise en lumière de monuments historiques, la dissimulation de réseaux. Plus de 250 points lumineux, dont 120 dédiés aux mises en lumière, vont être installés ! Soit un investissement de 1 200 000 euros, dont 38% financés par le SDE18.

NOVEMBRE

Près de 100 bornes de recharge et 11 accords d'itinérance

Le SDE18 profite de l'installation de sa 96^{ème} borne de recharge pour les véhicules électriques à Sancerre pour annoncer la conclusion de 11 accords d'itinérance avec des opérateurs de mobilité pour offrir aux usagers la possibilité de voyager en France et en Europe avec un important réseau de points de charge grâce à leur carte et à l'application E'Car18. Un bel emplacement pour cette borne au Rempart des Dames, inauguration avec le Maire de Sancerre, Laurent Pabiot.



NOVEMBRE

Fin des travaux concernant le SDE 18 à Drevant, avec son Maire, Bernard Jamet



Un chantier d'importance avec 3,4km de réseaux électriques enfouis (opération conjointe SDE18/Enedis). Les réseaux d'éclairage ont également été enfouis sur près de 2 km. Avec des luminaires LEDs permettant une belle économie d'énergie. Les travaux à la charge du SDE18 auront représenté 667 891 €.



La qualité
de distribution
électrique



ÉLECTRIFICATION

POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS

LES TRAVAUX EN 2018

En 2018, les travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité représentent un investissement de 7,6 millions d'euros dont 32 % consacrés aux affaires liées aux sécurisations des réseaux. Ces travaux consistent à intervenir sur les réseaux basse tension aériens en fils nus soit en les enfouissant, soit en les remplaçant par des conducteurs torsadés afin de les fiabiliser. Depuis deux ans, le SDE18 consacre une enveloppe budgétaire plus importante à ce type de travaux dans le but de poursuivre l'amélioration de la qualité de la distribution électrique de nos adhérents. Grâce à cet effort en 2018, 35,8 km de réseau ont été renforcés.



EXTENSION

 **48 affaires**
 **776 266 €**



Kilomètres créés



RENFORCEMENT

 **13 affaires**
 **552 035 €**



Kilomètres de basse tension renforcés



SÉCURISATION

 **96 affaires**
 **2 491 930 €**



Kilomètres de réseaux renforcés



**7,6 millions
d'euros***

investis en 2018
pour les travaux
d'électrification

*dont 107 794 euros
consacrés à l'achat
des transformateurs



ENFOUISSEMENT

 **31 affaires**

 **3 666 765 €**

 **19,1 km** de réseaux basse
tension enfouis

 **649 686 €** pour
l'enfouissement des réseaux
de télécommunications

 **1 818 777 €** pour les travaux de
restitution d'éclairage public

ZOOM SUR : MEHUN-SUR-YÈVRE : 1,2 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX



Cet important chantier de revitalisation du centre-ville, auquel participe le SDE18, comprend 4 périodes de travaux.

Les deux premières phases consistant à enfouir les réseaux secs et à rénover l'éclairage public ont été réalisées en début d'année. Elles concernent principalement la place du 14 juillet et la rue Jeanne d'Arc. Des travaux d'aménagement des voiries et des espaces publics viendront achever ces travaux.

Les troisième et quatrième périodes, initialement prévues en 2020, ont été avancées et ont débuté à la fin de l'année. Elles concernent la mise en lumière des monuments historiques classés (la porte

de l'horloge, la collégiale Notre-Dame et le château Charles VII), la dissimulation des réseaux et la rénovation de l'éclairage public rue Auguste Guignard et rue Émile Zola.

Ce projet de revitalisation va permettre de totalement rénover l'éclairage public du centre-ville de la Commune. En effet, **plus de 250 points lumineux LEDs dont 120 dédiés aux mises en lumière, vont être installés.** Ces nouveaux matériels vont permettre à la Commune de réaliser des économies d'environ 70% au point lumineux. **Les travaux représentent un investissement global de 1 200 000 € TTC pour l'ensemble des tranches dont 38 % financés par le SDE18.**



Un accès
au réseau
« **clé en main** »



GAZ

GARANTIR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DU GAZ

La distribution de gaz s'organise de deux manières, soit par le réseau de gaz naturel relié au réseau de transport national, soit par un réseau en circuit fermé avec des cuves disposées sur le territoire de la Commune.

LE GAZ NATUREL

Le réseau est relié au réseau de transport national.

GAZ NATUREL



59

communes desservies au gaz naturel dont 58 en contrat historique et 1 en Délégation de Service Public



58 212

points de livraison



1 519 km

de réseau



1 362 051 MWh

de gaz distribué



LE GAZ PROPANE



9

communes



416

clients



17 189 m

de réseau



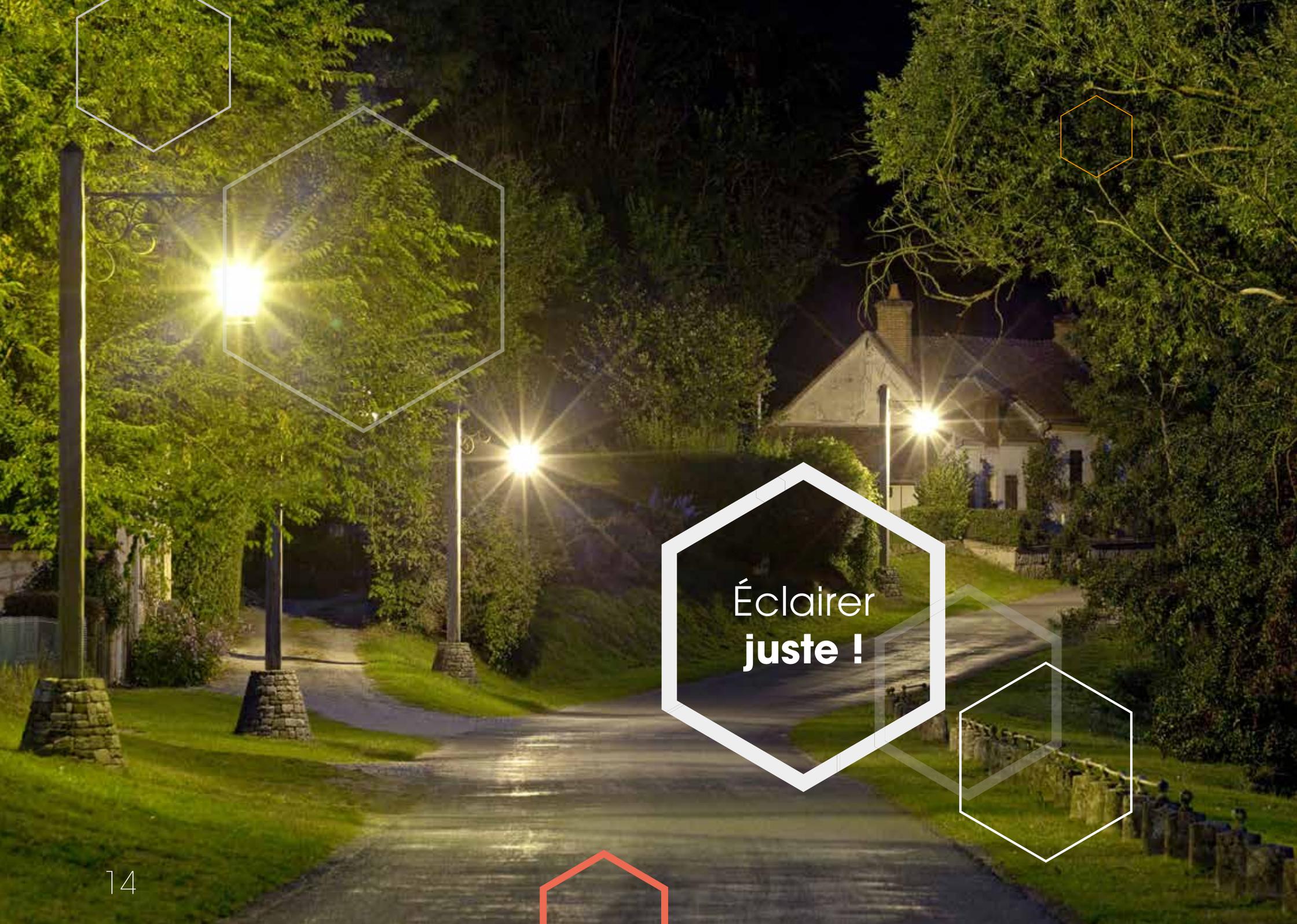
7 598 483 kWh

consommés

LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC GAZ

La Délégation de Service Public gaz permet aux Collectivités de proposer à leurs administrés cette énergie, sans en avoir à assumer le coût financier : Les travaux, l'exploitation et la vente sont entièrement pris en charge par le délégataire. Le SDE18 accompagne les adhérents qui souhaitent s'inscrire dans ce projet et s'occupe de toutes les démarches. Dans ce cadre, plusieurs candidats peuvent se présenter : soit Gaz de France afin de raccorder le réseau communal au réseau de transport national ; soit les propaniers pour réaliser un réseau en circuit fermé, avec des cuves disposées sur le territoire de la commune. Dans ce cas, et ce pendant toute la durée du contrat, le SDE18 demande régulièrement au propanier d'étudier le passage au gaz naturel.





Éclairer
juste !



ÉCLAIRAGE PUBLIC

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS VERS L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE DEMAIN !

En 2018 et dans le cadre du nouveau marché de travaux, le SDE18 a enrichi l'offre de services de la compétence et a réaffirmé sa volonté de favoriser les solutions innovantes en ajoutant l'obligation pour les entreprises attributaires de proposer des projets novateurs afin de moderniser durablement le patrimoine lumineux de notre territoire. Plus que jamais l'éclairage public est un enjeu capital pour les collectivités qui sont des acteurs essentiels de la transition énergétique, c'est pourquoi le SDE18 porte une attention particulière aux innovations technologiques en la matière. L'objectif du Syndicat est de proposer aux collectivités des solutions performantes à la fois économiques et respectueuses de l'environnement pour moderniser en profondeur la façon d'éclairer le territoire.

737
affaires
engagées
en 2018 pour
5 798 794 euros

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN CHIFFRES CLÉS



276
communes
adhérentes à
la compétence



264
en formule
complète



12
en formule
allégée



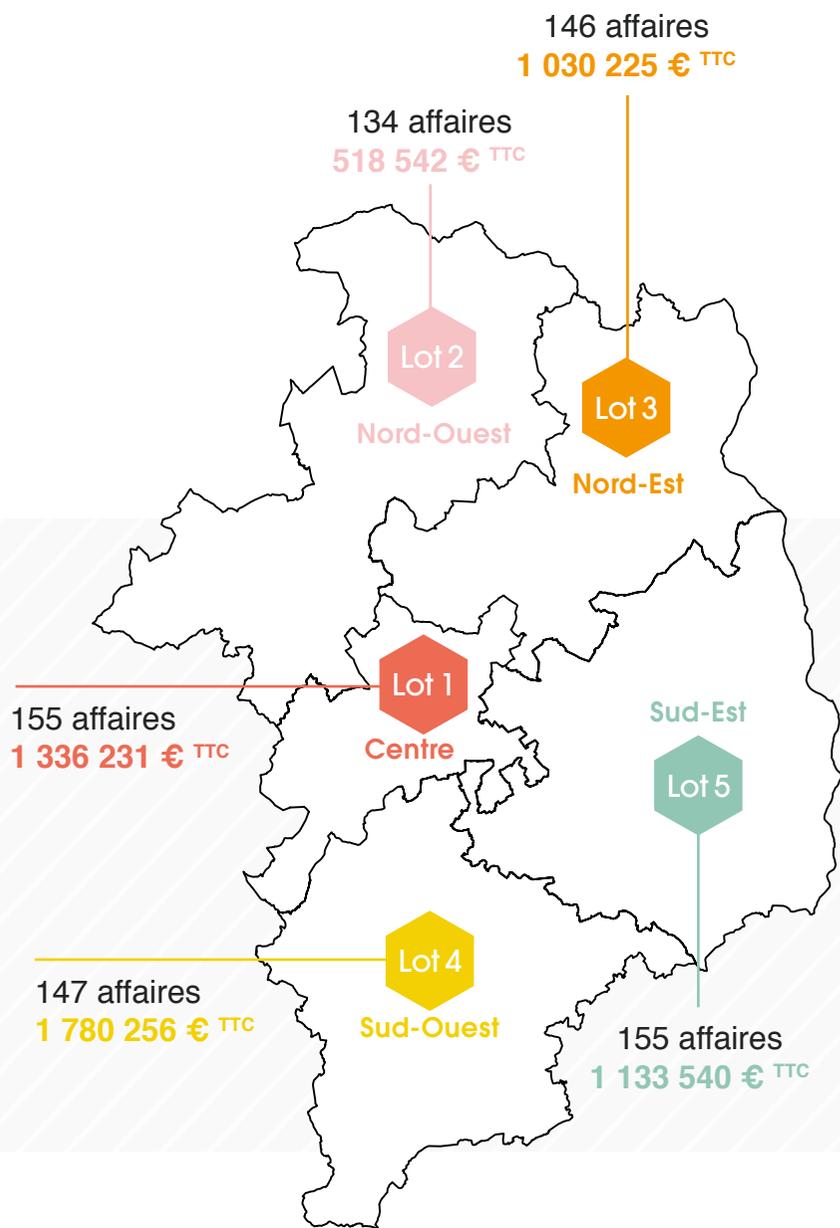
2
nouvelles
adhésions
en 2018



57 849
points
lumineux



11,2 M€
investis pour
le plan REVE
depuis 2011



ZOOM : ÉCLAIRAGE PUBLIC AU CŒUR DES ATTENTIONS !

Dans le cadre de ses fonctions de Vice-Président de la FNCCR en charge de l'éclairage public, Aymar de GERMAY a animé, en 2017, le premier colloque consacré à cette compétence commune à presque l'ensemble des Syndicats en France. Ce rendez-vous ayant été plébiscité par les participants, un second colloque a eu lieu en décembre 2018, ce dernier étant consacré à la place des objets connectés et des nouveaux services proposés aux collectivités et citoyens.

Cette journée a permis d'aborder cette question sous divers angles qu'ils soient économiques, techniques ou environnementaux. Les retours d'expériences des collectivités, des entreprises venues présenter leur savoir-faire et leurs dernières innovations dans la matière ont suscité de nombreux échanges avec les participants. Ce colloque et l'intérêt des participants pour le sujet évoqué, ne font que renforcer la certitude de la place prépondérante de l'éclairage public dans les enjeux économiques et politiques des collectivités.





Latitude 18 :
**un outil
au service
des collectivités**



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

S'ADAPTER AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS

Depuis sa création, le SDE18 n'a cessé de faire évoluer et d'enrichir cet outil afin de fournir aux utilisateurs des données précises leur permettant d'administrer facilement leur patrimoine. Cette année la plateforme Latitude 18 s'est enrichie de 2 nouvelles couches, mettant ainsi à la disposition des communes, un outil SIG enrichi de 19 couches thématiques.

19
couches
thématiques
consultables
sur Latitude 18

LE DÉVELOPPEMENT DES OUTILS COLLABORATIFS

L'outil dit « collaboratif » consiste à donner la possibilité à l'utilisateur de Latitude 18 d'enrichir les données propres à son territoire (sentiers touristiques, zones d'activités, cimetière, voirie communale, ordures ménagères, patrimoine arboré, SPANC). Le service du Syndicat développe l'outil et le met à la disposition de la Collectivité qui positionne les données puis complète, via le formulaire développé, les caractéristiques techniques. Ces nouvelles informations sont hébergées directement dans la base de données Latitude 18. La Collectivité assure la gestion des mises à jour et assume la responsabilité des données.

LES NOUVEAUTÉS 2018

À la demande d'une collectivité adhérente, le service a développé un outil dédié à l'administration des parcelles sans maître. Ce module est désormais proposé aux adhérents et est venu enrichir les couches disponibles sur la plateforme.

Autre nouveauté, les adhérents à la compétence SIG ont désormais la possibilité de consulter la fiche de leur collectivité regroupant les informations administratives propres à leur territoire et les adhésions aux services du SDE18. Dernière nouveauté 2018, l'ajout des données récoltées lors des bilans énergétiques réalisés par le service énergie pour les communes adhérentes au Pack Energie. La collectivité peut consulter les rapports, dispose également d'une couche de données par bâtiment avec sa fiche display et ses consommations énergétiques.

LA CONTRIBUTION FORFAITAIRE

Le forfait complet : 0,50 € par habitant

Il comprend l'hébergement d'un nombre illimité de couches : cadastre, réseaux électriques, éclairage public, gaz, vue aérienne, monuments historiques, documents d'urbanisme, réseaux humides, hydrants du SDIS, etc.

Le forfait allégé : 0,10 € par habitant

Il comprend l'hébergement d'un nombre limité de couches : cadastre, réseaux électriques et gaz. Cette formule n'est accessible qu'aux Collectivités disposant en interne de leur propre SIG. Une délibération doit explicitement préciser le souhait d'accéder à Latitude 18 selon le forfait allégé.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA COMPÉTENCE EN 2018



19

thématiques
consultables



323

Collectivités
ou entités ayant
un accès



49

outils cimetière
développés



16

outils réseaux
humides
développés



9

outils sentiers
touristiques
développés



10

outils adressage
des voiries
et bâtiments
développés



1

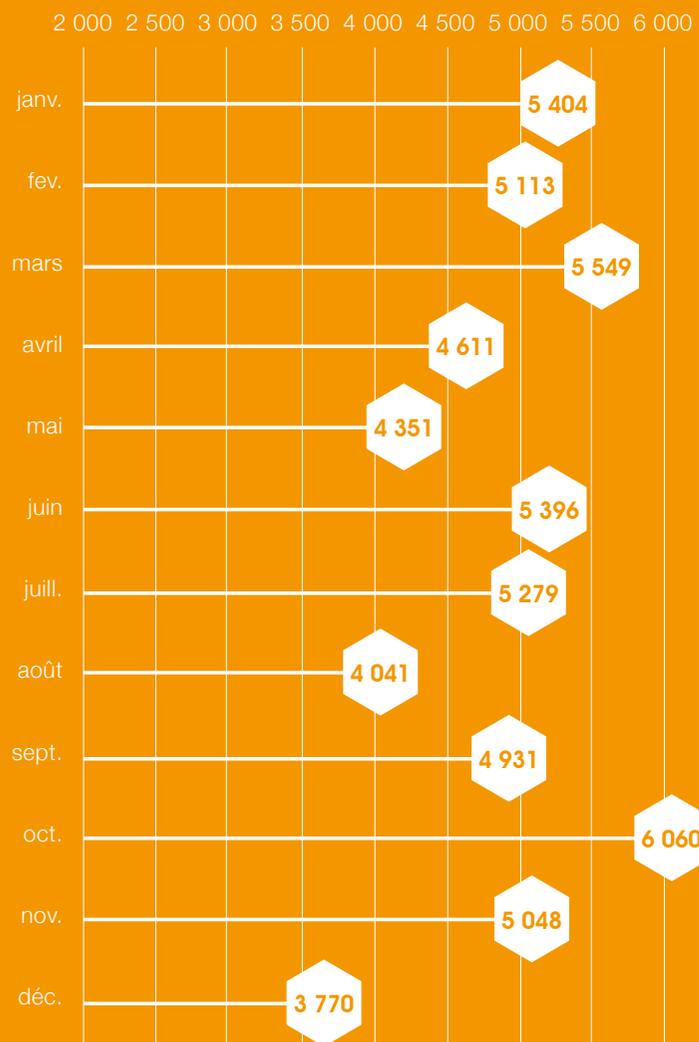
outil ordures
ménagères

NOMBRE DE CONNEXIONS EN 2018

1 069
utilisateurs

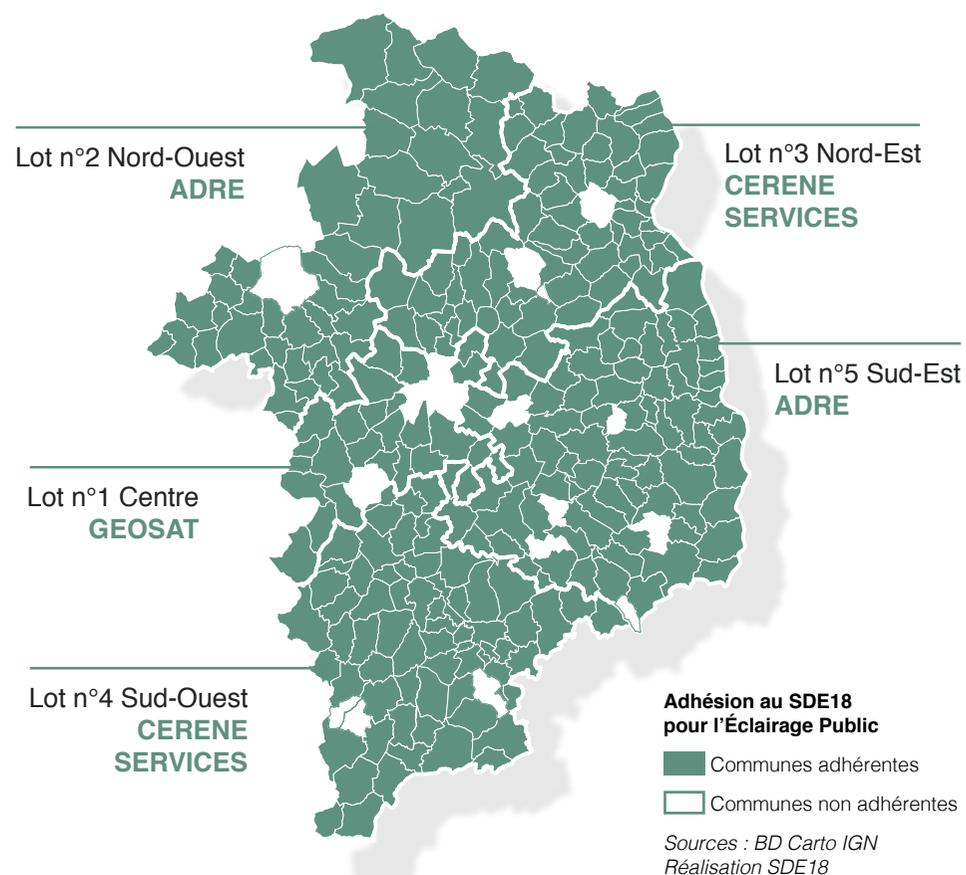
59 553
connexions

**+ 4 839 entre 2017
et 2018**



ZOOM SUR : LE GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE

Le marché, prévu sur une durée de 4 ans, couvre les 5 secteurs géographiques, pour un montant maximum total de 1 million d'euros HT. Les premiers relevés ont débuté fin 2017 et se sont poursuivis en 2018. 273 Communes sont concernées par ce marché, les données de 54 communes ont été recensées et intégrées à Latitude 18.



A hand is shown holding a glowing lightbulb. Inside the lightbulb, a small, lush green tree with a thick trunk and dense foliage grows out of a small, mossy rock formation. The background is a soft, out-of-focus light blue and white. The image is decorated with several white hexagonal outlines of varying sizes and positions, some overlapping the text and the hand.

Investir
pour l'avenir
du territoire



ÉNERGIE

RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'offre de service, mise en place en 2015, connaît un véritable succès auprès des Collectivités adhérentes, principalement celles de moins de 1 000 habitants. En trois ans, 61 communes ont souscrit à ce service qui accompagne et offre des conseils personnalisés aux adhérents afin de les aider à maîtriser leurs consommations d'énergie et réaliser leurs projets de rénovation énergétique de leurs bâtiments.

LE PACK ÉNERGIE : 1 ADHÉSION, 3 SERVICES POUR ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS !

Un accompagnement personnalisé de votre Collectivité, jusqu'à 2 000 habitants, sur toutes les questions liées à la maîtrise de l'énergie du patrimoine. Le Pack Énergie permet aux petites et moyennes Collectivités, ne disposant pas de ces compétences en interne, de bénéficier du savoir-faire d'un conseiller « mutualisé ».

Avec le
PACK ÉNERGIE,
les collectivités valorisent leur patrimoine sur le long terme !

LES CHIFFRES CLÉS DE LA COMPÉTENCE



61

communes ont adhéré au Pack Énergie



8

études thermographiques réalisées



69

dossiers FEE et CEE-TEPCV traités



1 039 299 €

de travaux éligibles

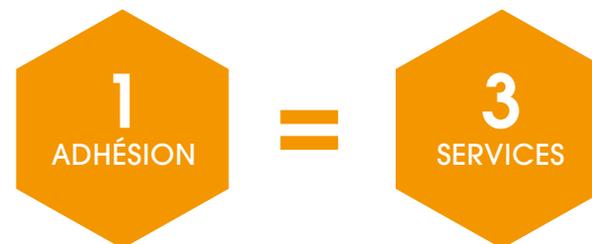


486 987 €

de subventions engagées par le SDE18



CE QUE COMPREND LE PACK ÉNERGIE



L'adhésion au CEP
(Conseil en Énergie Partagé)
0,60 €/hab./an sur 4 ans



Une thermographie gratuite
(pour la première adhésion)



**Une subvention bonifiée
de 20 %** pour les travaux
de rénovation



E.Car'18,
en route !



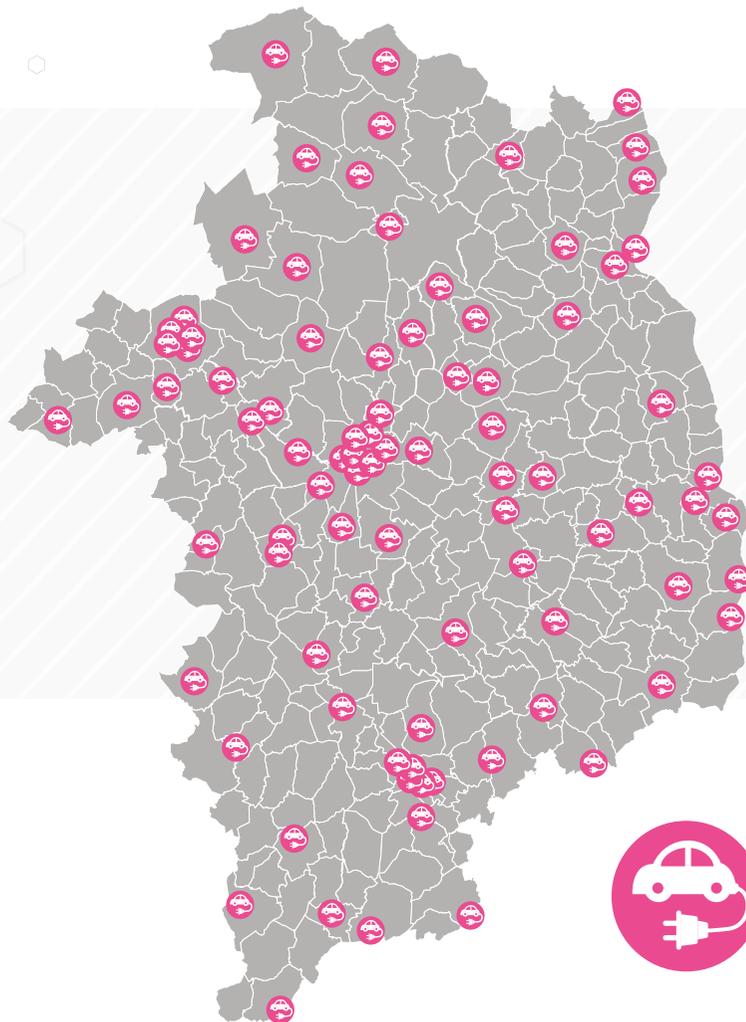


MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

UN RÉSEAU ENTIÈREMENT DÉPLOYÉ !

2018 a été la première année du réseau entièrement déployé ! Les 97 bornes du réseau ont cumulé 1 771 charges contre 1 002 comptabilisées en 2017 ! Le réseau compte plus de 450 utilisateurs et connaît une fréquentation en croissance constante depuis 2016. De nouveaux comportements liés à l'écomobilité émergent !

194
points
de charge
en service !



DES APPLICATIONS POUR LES USAGERS

Les recharges comptabilisées par le superviseur du réseau montrent que les recharges effectuées sur le réseau le sont aussi bien par des porteurs de la carte E.Car'18, que des automobilistes en itinérance. En effet, pour les utilisateurs qui ne seraient pas équipés de badges compatibles faisant partie des accords d'itinérance, le SDE18 a anticipé, dès le déploiement du réseau, ce besoin en rendant la recharge accessible via l'application E.Car'18. L'utilisateur a la possibilité de se recharger et de payer par carte bleue ou PayPal, en scannant le QR code qui se trouve sur la borne. Pour les porteurs de la carte E.Car'18, le paiement s'effectue via leur compte personnel. L'application dédiée au réseau permet de géolocaliser les bornes et de vérifier la disponibilité des points de charge. Une assistance par numéro vert est accessible 7j/7, 24h/24. Ces services garantissent un accès facilité au service de recharge E.Car'18.



IMPLANTATION DES BORNES ÉLECTRIQUES EN 2018

LE SDE18 SOUTIENT LES COLLECTIVITÉS QUI FONT LE CHOIX DE L'ÉLECTROMOBILITÉ !

Le SDE18 a annoncé, en 2016, la création d'une enveloppe de 30 000 € dédiée à soutenir financièrement les adhérents faisant partie du schéma de déploiement des bornes de recharge, qui font le choix de l'électromobilité. Depuis la création de cette subvention, 16 collectivités ont bénéficié de cette aide financière de 1 500 € par véhicule et par Commune, dans la limite de 80 % de subventions reçues.

Part fixe : 0,50 €	
Charge normale	Charge accélérée
0,50 € / h	2 € / h
Coût de la charge : 3,50 €	Coût de la charge : 2,50 €
Entre 19h et 7h, le tarif maximum de la charge est de 5 €	

ZOOM SUR : GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ À LA CHARGE AUX USAGERS



Afin de participer activement au développement de l'itinérance, c'est-à-dire la possibilité d'accéder aisément à l'infrastructure d'autres opérateurs, et de ne pas contraindre les usagers

dans leurs déplacements, le SDE18 a conclu 11 accords d'itinérance avec des opérateurs de mobilité tels que Chargemap, Gireve, Bosch (Renault), Sodetrel. Concrètement, la conclusion de ces accords offre la possibilité aux usagers d'accéder à plus de 12 000 points de charge en France (plus de 22 000 en Europe), d'effectuer le réassort et de payer leur recharge via un badge unique... Les progrès réalisés dans l'autonomie des véhicules électriques couplés au développement des accords d'itinérance devraient contribuer à lever un peu plus les freins à l'achat et l'utilisation des véhicules électriques.



Un accompagnement
sur mesure !



**MISSION D'AIDE
AUX COLLECTIVITÉS**



UN SERVICE SUR MESURE

Une compétence de service à la carte créée à la demande des collectivités devant l'urgence de l'élaboration de leur Agenda d'Accessibilité Programmée. À la suite de cette première intervention, de nombreuses communes ont souhaité être accompagnées par le Syndicat dans la réalisation de leurs travaux d'accessibilité. Cette compétence offre aux adhérents un appui technique et administratif en fonction de leur projet.

L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

L'Aide aux Collectivités propose un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les trois domaines suivants :

- la réalisation des travaux de mise en accessibilité,
- la mise en conformité sécurité incendie des bâtiments recevant du public,
- le suivi des travaux éligibles préconisés à la suite d'un bilan énergétique réalisé dans le cadre d'une adhésion au Pack Énergie.

Ces interventions sont proposées pour des travaux dont le montant est inférieur à 25 000€ et qui ne nécessitent ni permis de construire, ni réponse architecturale.

La Commune peut choisir le domaine d'intervention et le temps de l'accompagnement fait par le SDE18 que se soit ¼, ½ ou 1 journée complète. L'objectif est de permettre aux adhérents de bénéficier des services d'un expert et d'une assistante pour

le suivi administratif des travaux, en fonction de leurs besoins et à moindre coût, celui-ci étant défini en fonction du temps passé sur le dossier.

Accessibilité de l'agence postale de Beffes ▶



LES CHIFFRES CLÉS DE LA COMPÉTENCE



79

communes ont fait appel au service depuis sa création



63

dossiers sont en cours d'étude



39

études réalisées



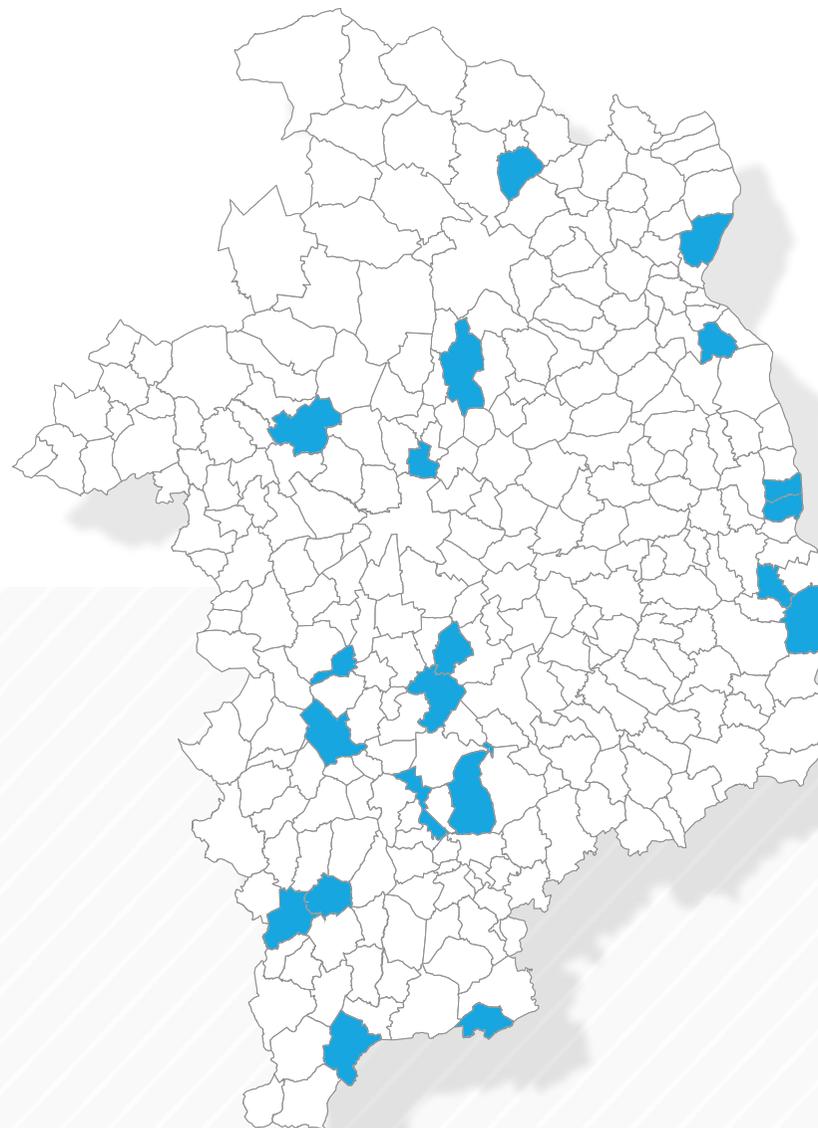
◀ Accessibilité de l'église de Rezay

UNE DURÉE D'INTERVENTION À LA CARTE POUR 3 DOMAINES D'INTERVENTION !

- **La réalisation** des travaux de mise en accessibilité,
- **la mise en conformité** sécurité incendie des bâtiments recevant du public,
- **le suivi des travaux éligibles** préconisés à la suite d'un bilan énergétique réalisé dans le cadre d'une adhésion au Pack Énergie.

MISSIONS MAC : 39 ÉTUDES SUR 21 COMMUNES EN 2018

Sources : BD Carto IGN - Réalisation : SDE18 - Juin 2019



SDE 18
Syndicat Départemental d'Énergie du Char

Mobiliser
nos énergies !



FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

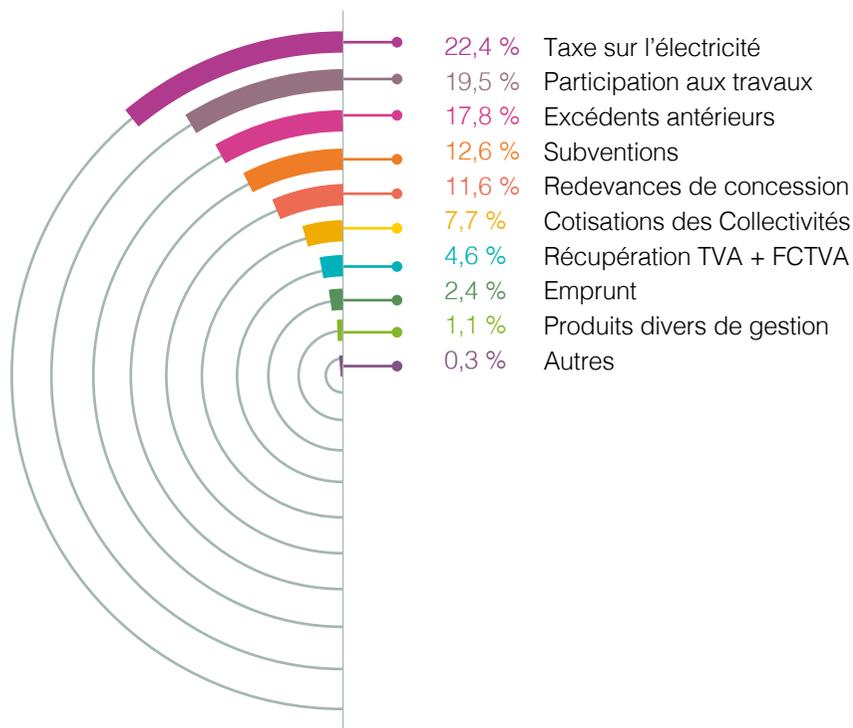


LES FINANCES DU SDE18

95 %
des dépenses réelles
d'investissement utilisées
pour financer les travaux
des collectivités

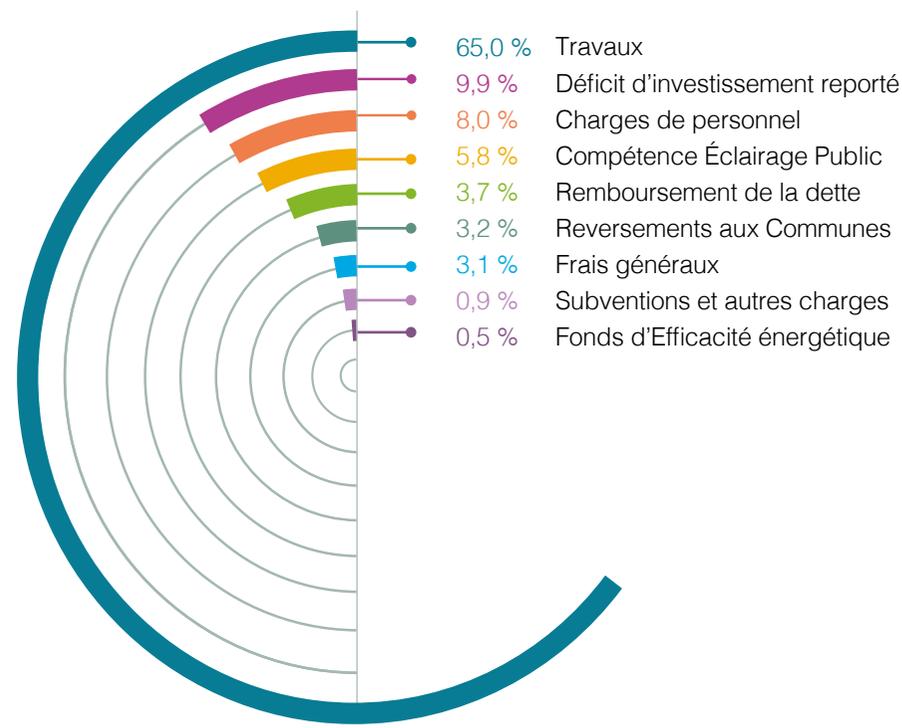
RECETTES RÉELLES 23,55 MILLIONS D'EUROS

Hors opérations d'ordre



DÉPENSES RÉELLES 21,14 MILLIONS D'EUROS

Hors opérations d'ordre



13 696 317 €
consacrés aux travaux

MIEUX COMPRENDRE LES DÉPENSES

LES DÉPENSES LIÉES AUX TRAVAUX

 **Les travaux sur les réseaux électriques** représentent **49 %** des dépenses d'équipement. Les travaux effectués dans le cadre de la compétence Electrification comprennent également les biens d'équipement du service (achats de terrain, postes de transformation).

 **Les travaux de génie civil** pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication sont réalisés par le Syndicat dans le cadre de conventions de délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage, jusqu'à réception des travaux et la remise des ouvrages aux Collectivités. Ces travaux représentent **4,4 %** des dépenses d'investissement.

 **Les investissements d'éclairage public** représentent **45,3 %** des dépenses d'investissement.

 **Les travaux liés aux bornes de recharge** représentent **1,3 %** des dépenses d'investissement.

ET DU CÔTÉ DE L'ÉNERGIE

 **Le Fonds d'Efficacité Énergétique** et les subventions d'aide au financement de l'achat d'un véhicule électrique représentent un investissement de **109 080,19 €**.

LES POINTS ESSENTIELS DU COMPTE ADMINISTRATIF

(BUDGET PRINCIPAL + BUDGET ANNEXE)

• COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Excédent de fonctionnement	+ 4 942 422 €
Déficit d'investissement	- 955 235 €
Résultat d'exécution	+ 3 987 187 €

• RESTES À RÉALISER 2018 REPORTÉS SUR LE BUDGET 2019

Dépenses d'investissement	+ 13 007 723 €
Recettes d'investissement	+ 9 871 905 €
Solde des restes à réaliser	- 3 135 817 €

• RÉSULTAT DE CLÔTURE À AFFECTER : + 851 370 €



LES RESSOURCES HUMAINES EN 2018

LA QUALITÉ DE SERVICE AU CŒUR DE L'ACTION DES ÉQUIPES

Le SDE18 compte un effectif de 32 agents répartis dans les services du Syndicat, qui sont agencés en 2 pôles autour de la direction générale : la direction administrative et financière qui coordonne la gestion des ressources, pilote les finances, les marchés publics et les ressources humaines, et la direction technique qui regroupe les compétences métiers du SDE18.

UNE ÉQUIPE EN MOUVEMENT

DÉPARTS

- **François-Régis de CASABAN** : Directeur Général des Services
- **Hélène DATCHY** : Directrice de l'Administration et des Finances
- **Laurent JACQUET** : Responsable du service Mission Aide aux Collectivités

ARRIVÉES

- **Régis LAGAUTRIERE** : Directeur Général des Services
- **Antoine CALLU** : Conseiller en énergie
- **François GAMBADE** : Technicien Mission d'Aide aux Collectivités
- **Erick VAILLANT** : Technicien éclairage public

DEUX FORMATIONS EN APPRENTISSAGE

- **Une apprentie** en licence Ressources Humaines
- **Un apprenti** ingénieur généraliste



LA GESTION DES COMPÉTENCES

UN EFFORT SOUTENU EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le service des Ressources Humaines a poursuivi la mise en œuvre d'un plan d'action de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) lancée en 2017.

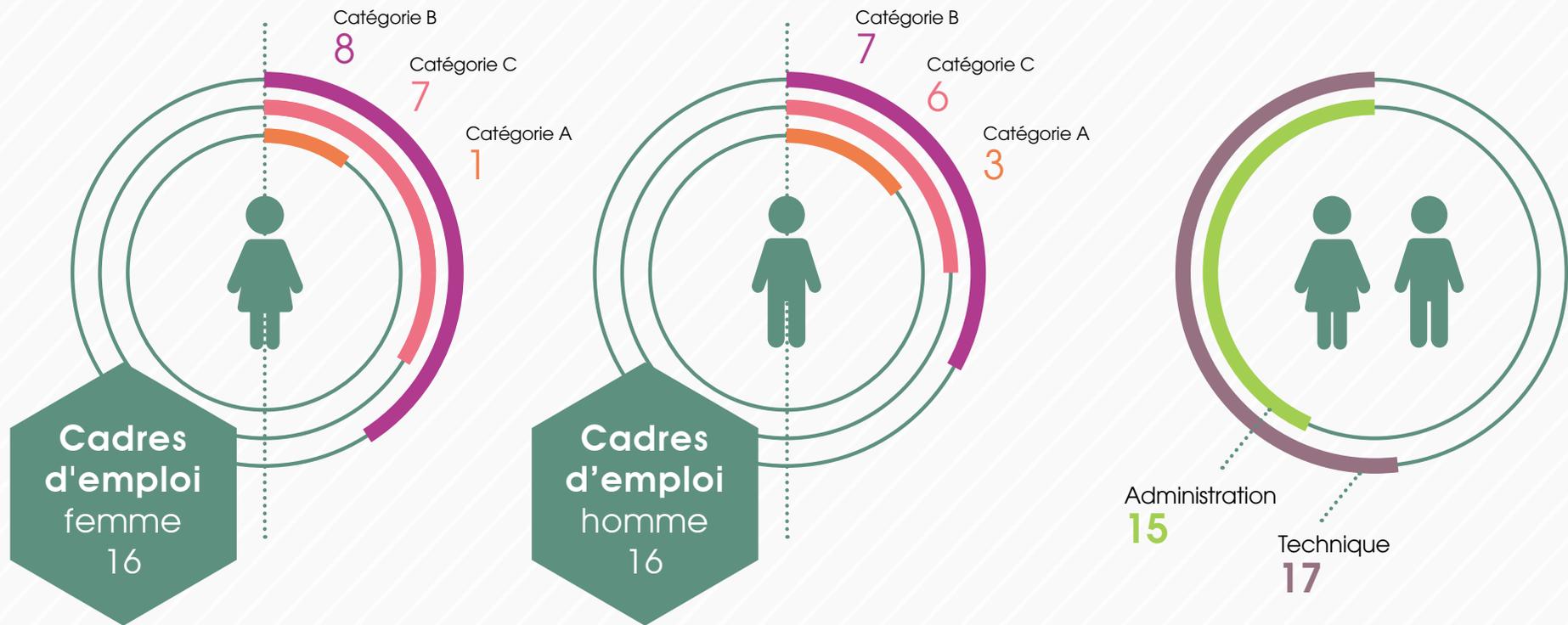
Cette démarche intègre le cycle complet de GPEC : identification, évaluation, développement et planification. La valorisation des compétences et le potentiel individuel des agents sont gérés.

GPEC = Outil global des ressources humaines : Recrutement, Evaluation, rémunération, formation et planification de la stratégie emplois et compétences.

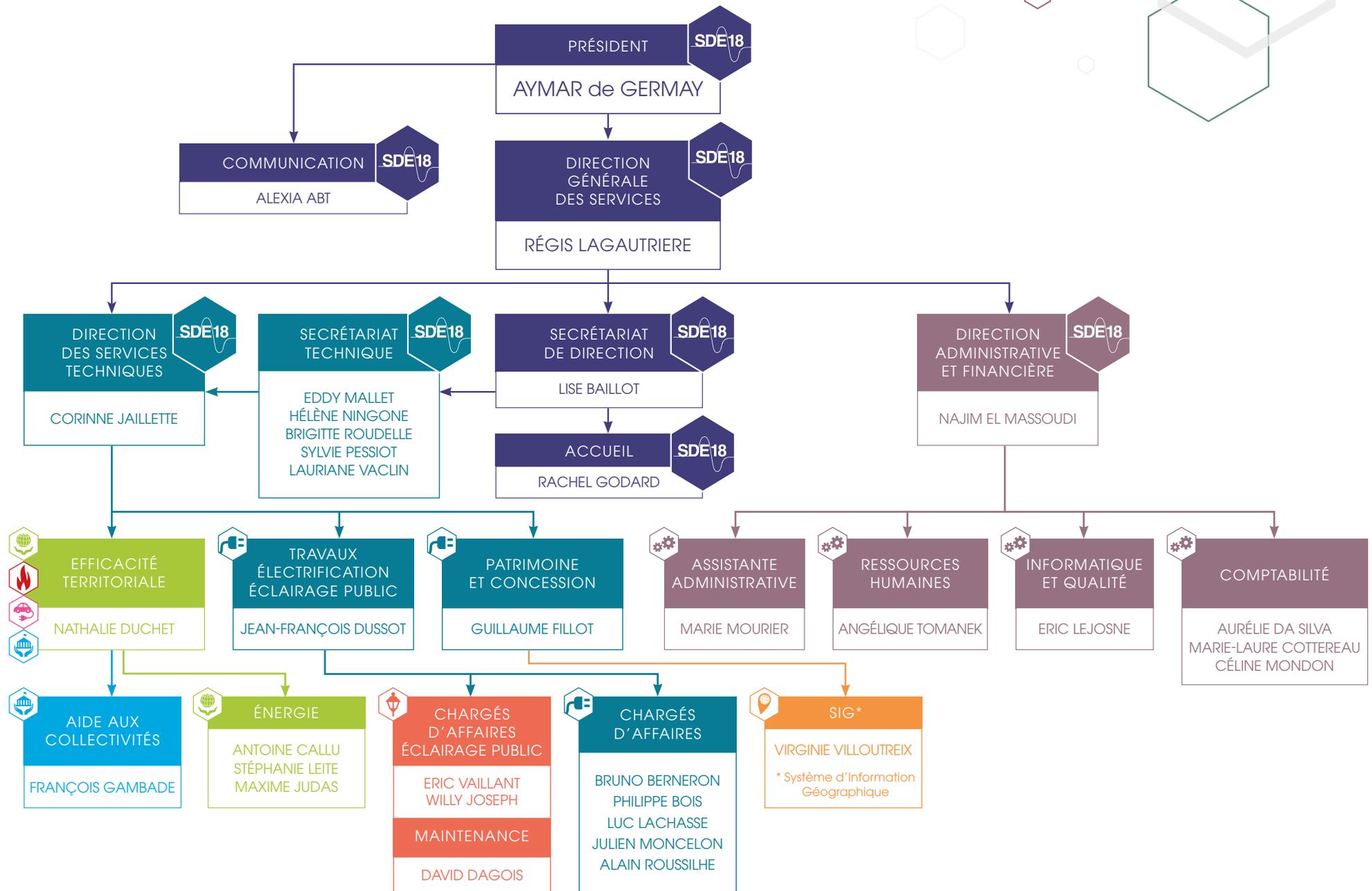
LA FORMATION DES AGENTS

Les actions de formations sont majoritairement orientées autour de l'efficacité des services afin de renforcer les compétences des agents et en développer de nouvelles tout en veillant à la sécurité et à leur développement personnel. L'accompagnement des agents se traduit notamment par la réalisation d'entretiens individuels annuels, par l'évaluation des compétences et par l'élaboration d'un plan de formation.

RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIE



LES RESSOURCES HUMAINES EN 2018



COMMUNICATION

VALORISER LES ACTIONS MENÉES SUR LE TERRAIN !

LES RÉDACTIONNELS

- **4 numéros du bulletin trimestriel** « Énergies communes »
- **Le rapport d'activité**
- **Les rapports** de contrôle de concessions électricité et gaz

LES MÉDIAS : ÉVOLUTION DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE

En 2018, plusieurs reportages radio et télévisés ont été réalisés sur les innovations menées par le SDE18 en matière d'éclairage public et dans le domaine de l'énergie, entre autres sur le projet SmartMagne.



Le SDE18 a la volonté d'associer ses adhérents aux actions menées et de les informer via les rédactionnels et les différents medias.

PARTENARIAT



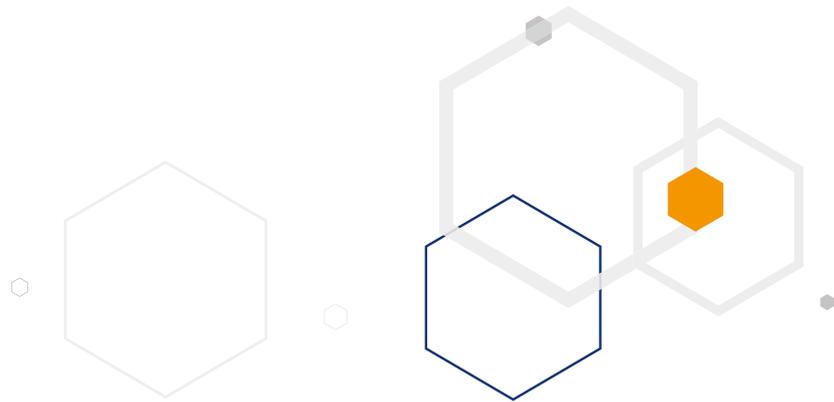
Dans le cadre de sa communication institutionnelle, le Syndicat poursuit son partenariat avec l'Association des Maires du Cher en étant présent dans l'Agenda des Maires du Cher et en participant à l'Assemblée générale mais aussi en étant partenaire du Printemps de Bourges dans le cadre du Printemps responsable qui vise à inciter les festivaliers à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.

En 2018, les équipes du Printemps de Bourges pour leur flotte de véhicules électriques ainsi que les festivaliers, avaient bénéficié gracieusement des bornes de recharge du réseau !









TECHNOPÔLE LAHITOLLE
7 rue Maurice ROY
CS 60021
18021 BOURGES CEDEX
Tél. 02 48 50 85 40
E-mail : info@sde18.com
www.sde18.com

